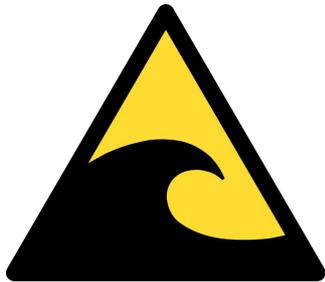
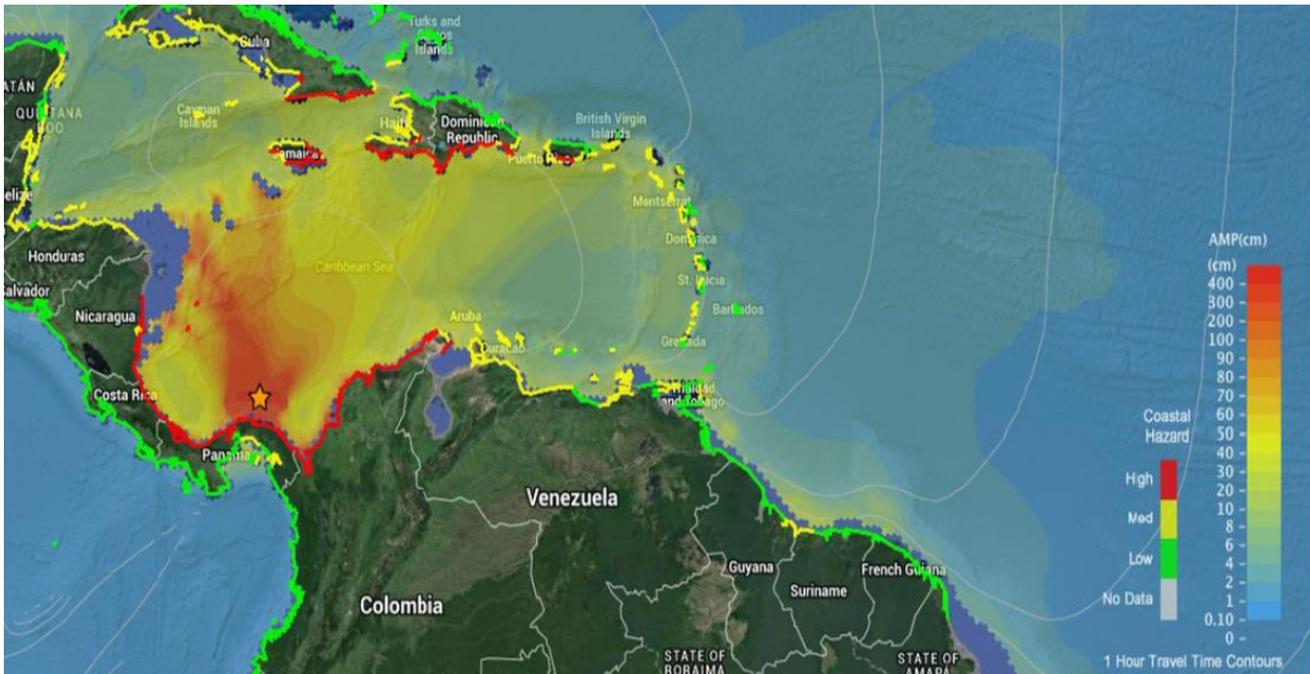


DOSSIER DE PRESSE



EXERCICE TSUNAMI «CARIBE WAVE 2015»

mercredi 25 mars 2015



EXERCICE

CARIBE WAVE 2015

Sommaire :

1/ Contexte : des progrès considérables accomplis en 10 ans en matière d'alerte montante et d'alerte descendante.....	3
2/ Des territoires vulnérables.....	4
3/ Scénario de CARIBE WAVE 2015.....	5
4/ Objectifs principaux de l'exercice pour la Préfecture.....	6
5/ L'enregistrement	7
6/ Rappel : schéma de transmission de l'alerte.....	8
7/ Chaîne de commandement – Joueurs.....	8
8/ Missions générales du COD et sa composition pour l'exercice.....	9
9/ RETEX.....	10
10/ Signalisation tsunami.....	10

1/ Contexte : des progrès considérables accomplis en 10 ans en matière d'alerte montante et d'alerte descendante

Suite au tsunami généré par le séisme de Sumatra en décembre 2004 et compte tenu de l'ampleur des impacts, l'ONU a mandaté l'UNESCO lors de la 3^{ème} conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles à Kobé en janvier 2005, pour mettre en place des systèmes régionaux d'alerte et de prévention des tsunamis afin de compléter le dispositif Pacific Tsunami Warning Center (PTWC) en s'en inspirant.

L'Intergovernmental Coordination Group for the Tsunami and other Coastal Hazards Warning System for the Caribbean and Adjacent Regions (ICG/Caribe) EWS est formé de 42 États et territoires dont la France (Guadeloupe, Martinique, Iles du Nord et la Guyane). L'acronyme utilisé en français est Groupe Intergouvernemental de Coordination/ Système d'Alerte aux Tsunami pour la Caraïbe (GIC/SATCAR). Le GIC/SATCAR s'est réuni pour la première fois en janvier 2006 à la Barbade. Depuis, un rythme annuel de réunion se poursuit, et la France a toujours été représentée. La France a accueilli l'ICG en Martinique en 2008.

La particularité du bassin Caraïbe est de cumuler les risques (cyclones, tremblements de terre, éruptions volcaniques, tsunamis) répartis sur de nombreuses petites îles et des pays disposant de ressources financières et logistiques faibles. En 2006, malgré la présence de réseaux de sismomètres opérés par de multiples organismes internationaux ou français, le risque de tsunami ayant été ignoré, ce bassin était mal équipé en instruments de mesure capables de détecter un tsunami et d'élaborer un message d'alerte fiable. C'est ainsi que le réseau de marégraphes, mal distribué géographiquement, était non opérationnel pour 60 % d'entre-eux et parmi les sismomètres fonctionnant, peu étaient en mesure de transmettre en temps réel des données. Par ailleurs, aucun pays à l'exception de certains pays d'Amérique centrale déjà impliqués dans l'alerte aux tsunamis pour leur côtes pacifiques et Porto-Rico, ne disposait de procédures de traitement de messages d'alerte aux tsunamis, de procédures d'évacuation, d'information sur les tsunamis historiques, de carte de risque et d'une politique de sensibilisation des populations.

Entre 2006 et aujourd'hui, de nombreux points ont été améliorés, aussi bien à l'échelle du bassin caribéen qu'au niveau des États qui en font partie. Les réseaux de détection à l'échelle du bassin ont été complétés, la fiabilité des transmissions améliorées ainsi que la qualité des données transmises au PTWC. Depuis 2006, le PTWC est reconnu par le GIC/SATCAR comme centre d'alerte pour la Caraïbe.

Représentants de la France au GIC/SATCAR :

Depuis la première réunion, la France est représentée au GIC/SATCAR.

En 2015 :

- Présidente : Christa G. von Hillebrandt-Andrade, Porto-Rico
- Vice-Président : LCL Denis Lopez, EMIZA, France
- Point de contact national : Valérie Clouard, IGP/OVSM

A l'image des GIC des autres bassins, 4 groupes de travail (WG, Working Group) existent:

- WG1 : Systèmes de surveillance et de détection, conseils sur l'alerte. Président Jean-Marie Saurel (IPGP) ; vice-président : Sébastien Deroussi (IPGP)
- WG2 : Estimation du risque.
- WG3 : Services de Communication et dissémination des messages d'alerte aux tsunamis
- WG4 : Préparation, sensibilisation et résilience. Président LCL Patrick Tyburn (EMIZA)

2/ Des territoires vulnérables

Selon la base de données historique sur les tsunamis, au cours des 500 dernières années, environ 75 tsunamis ont été observés dans le bassin caribéen. Même s'ils ne se sont pas produits aussi souvent que dans les autres régions, la vulnérabilité est très grande pour la Martinique en raison, d'une part des enjeux côtiers (urbanisation du littoral, aménagements touristiques), et d'autre part, de la relative méconnaissance du phénomène par la population.

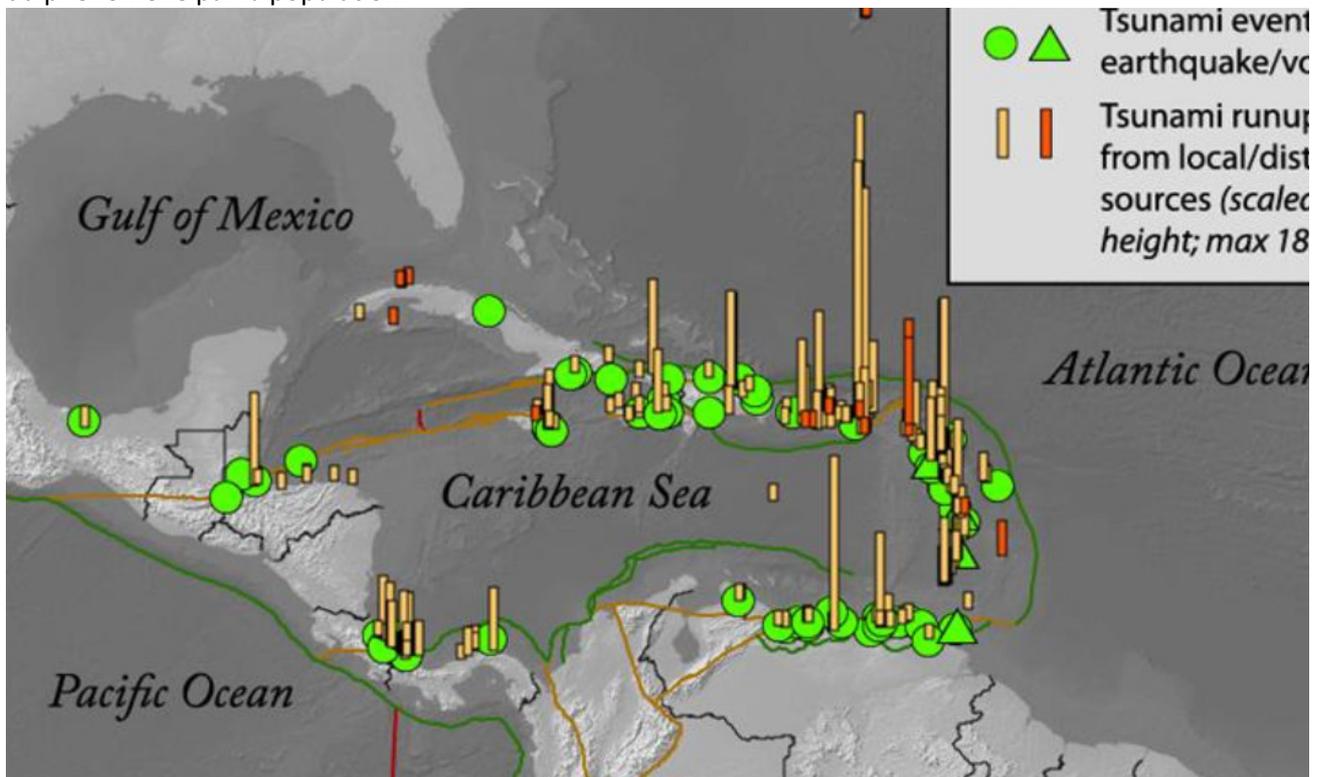
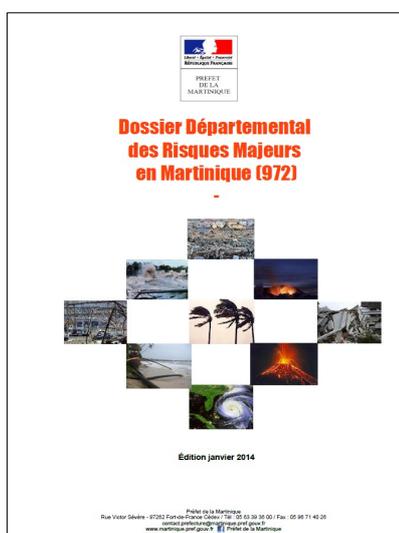


Figure 1 : Carte des vagues de Tsunami dans la Caraïbe entre 1493 et 2013
(National Geophysical Data Center, <http://www.ngdc.noaa.gov/hazards/tsu.shtml>).
Artiste: Jesse Varner.

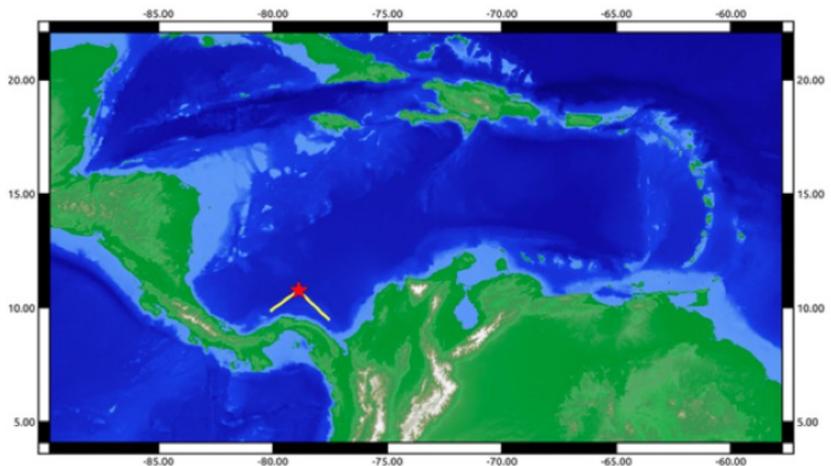
Pour plus d'information sur le risque de tsunami :



- se référer au Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) – disponible sur le site internet de la Préfecture :
[http://www.martinique.pref.gouv.fr/Media/Files/DDRM-972-janvier-2014/\(language\)/fre-FR](http://www.martinique.pref.gouv.fr/Media/Files/DDRM-972-janvier-2014/(language)/fre-FR)
- site internet de l'OSVM :
<http://www.ipgp.fr/fr/ovsm/tsunamis>

3/ Scénario de CARIBE WAVE 2015

- Mercredi 25 Mars 2015
- M : 8,5 au nord des côtes du Panama
- les messages d'alerte de l'exercice seront délivrés par le PTWC.

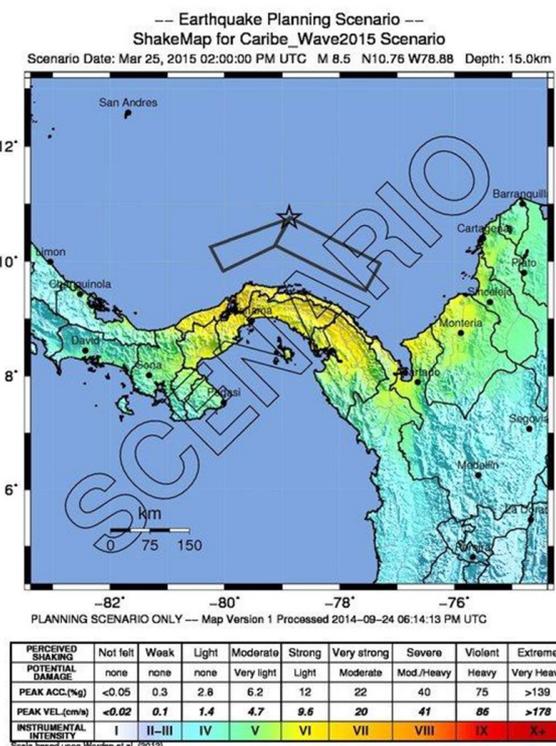
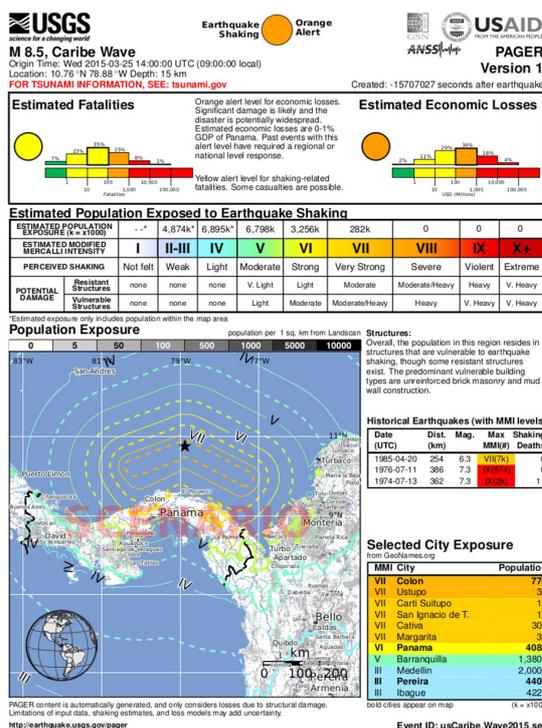


Le scénario de l'exercice simule un tsunami généré par un tremblement de terre de magnitude 8,5 situé au nord des côtes du Panama, sur la "Northern Panama Deformed Belt".

Les messages d'exercice seront émis par le Pacific Tsunami Warning Center (PTWC), le mercredi 25 mars 2015, dans la matinée.

Cet exercice s'inspire du tremblement de terre et du tsunami qui s'en est suivi, le 7 septembre 1882. Le tsunami généré par le séisme du Panama de 1882 a affecté le littoral des pays et territoires bordant la mer des Caraïbes. La hauteur maximale des vagues résultant de ce tsunami a atteint à certains endroits environ 3 mètres.

Cartes d'impact du séisme



4/ Objectifs principaux de l'exercice pour la Préfecture

Le but de cet exercice cadre et terrain de sécurité civile, joué chaque année depuis 2012, le dernier mercredi du mois de mars, est de renforcer la résilience des services opérationnels et de la population face au risque de tsunami.

Tester les nouveaux « produits » du PTWC pour l'alerte montante :

- valider l'émission des « produits » tsunami du PTWC et NTWC,
- valider la réception et la diffusion des « produits » tsunami par les points focaux d'alerte aux tsunamis,

Tester l'alerte descendante, de la préfecture vers ses partenaires :

- tester la capacité de réaction des médias pour la diffusion de l'alerte descendante,
- tester la réaction des « nouveaux » partenaires institutionnels (CMT, CCIM, bailleurs sociaux, etc.)
- tester le recours aux moyens d'alerte terrestres (véhicules sonores) et aériens (dragon 972).

Valider la capacité de réaction face à un tsunami régional :

- améliorer l'état de préparation opérationnelle. Avant l'exercice, faire en sorte que les outils appropriés et le(s) plan(s) de réponse aient été développé(s), y compris les documents d'information du public,
- bâtir la réponse opérationnelle des services d'intervention face au risque de tsunami régional,
- tester les connexions COD/PCO et COD/COZ, voire PCC/COD ou PCC/PCO.

5/ L'enregistrement

Cette année, chaque administration, service ou entreprise, désireux de participer à l'exercice est invité à procéder à son inscription via le portail ci-dessous. Votre inscription vous permettra d'intégrer la base de données du service de sécurité civile de la Préfecture et, le cas échéant et selon vos demandes, de recevoir les alertes des autorités en cas de tsunami.

1 - Se rendre sur le site de la National Weather Service Regional Office (NOAA) :

<http://www.srh.noaa.gov/srh/ctwp/?n=caribewave2015>

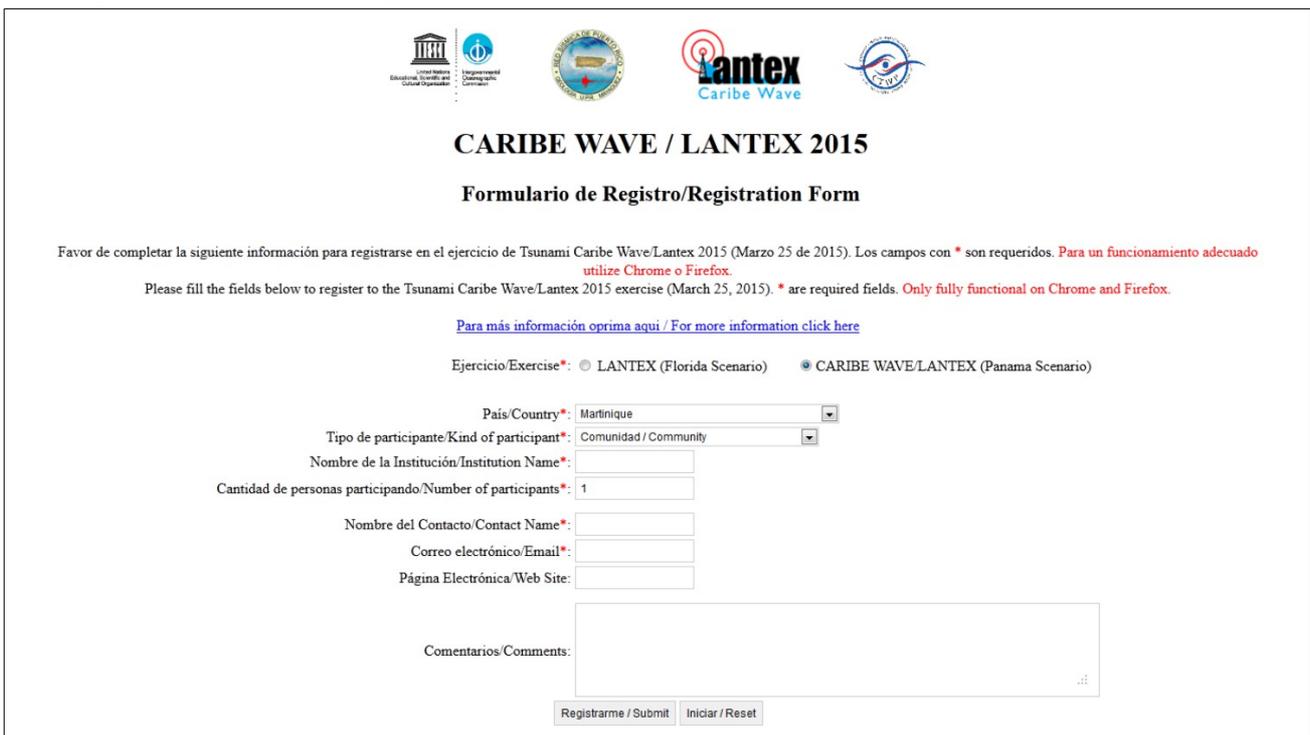
ou se rendre directement sur le lien suivant :

<http://rmquake.uprm.edu/prsn/lantex/2015/CWRegistry.html>

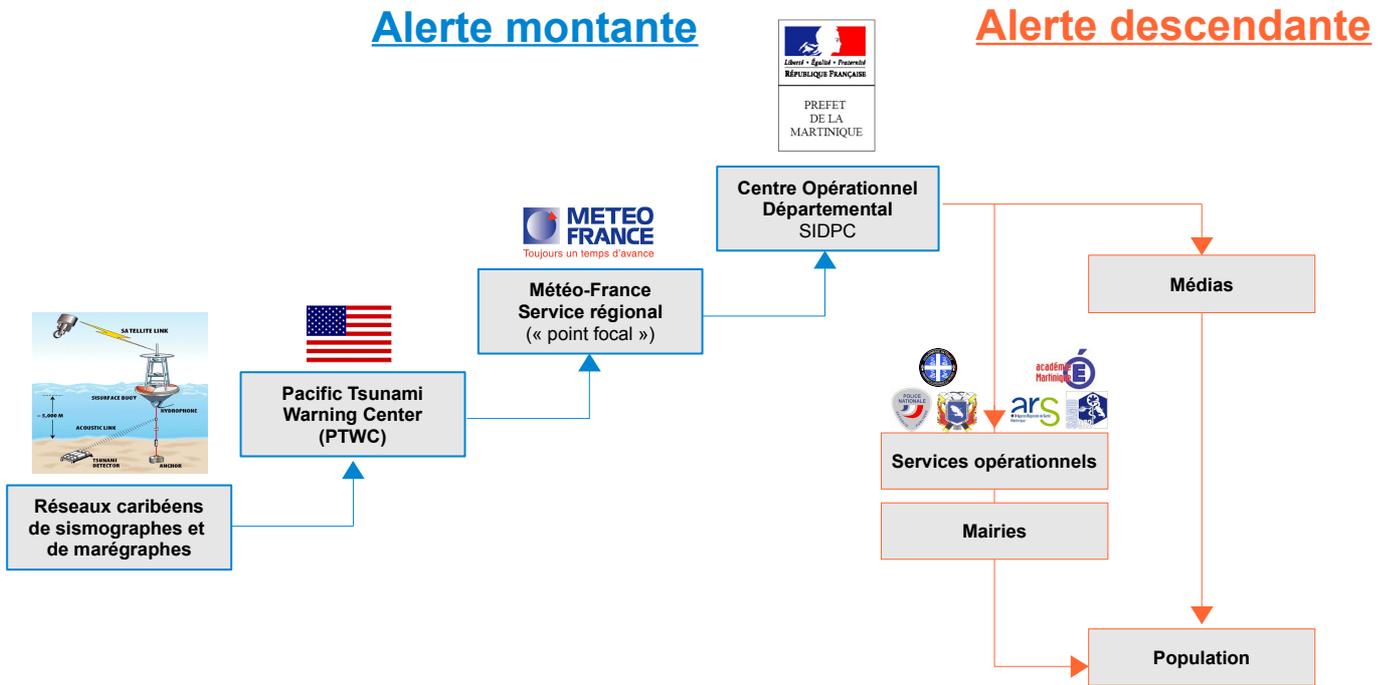
2 - Cliquez sur « Formulario de Registro/Registration Form »



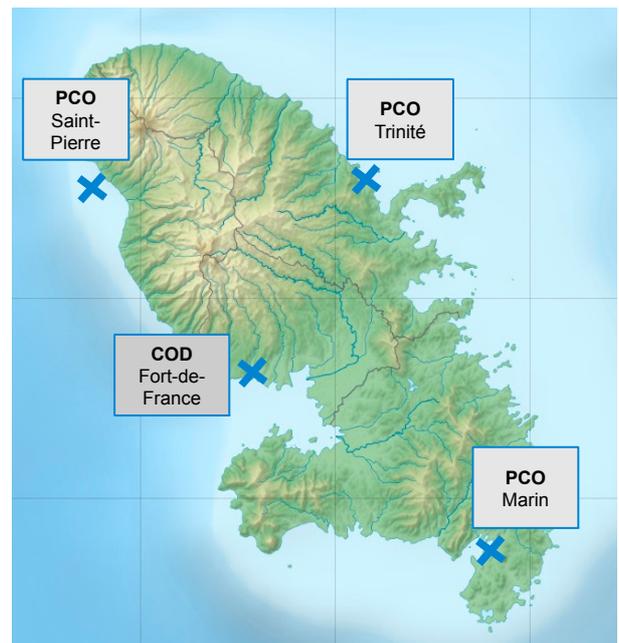
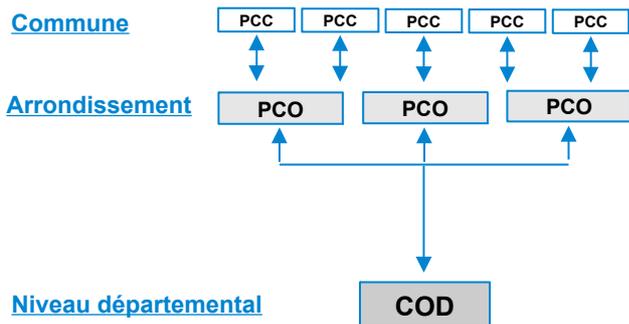
3 - Remplir le formulaire d'enregistrement



6/ Rappel : schéma de transmission de l'alerte



7/ Chaîne de commandement – Joueurs



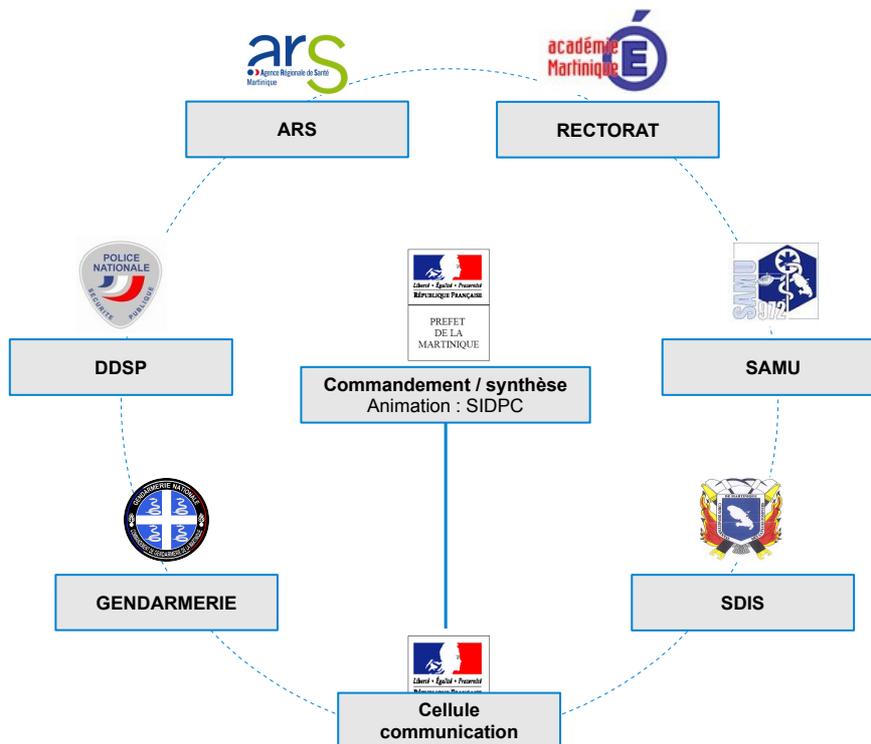
- COD :** Centre Opérationnel Départemental
- PCO :** Poste de Commandement Opérationnel
- PCC :** Poste de Commandement Communal

8/ Missions générales du COD et sa composition pour l'exercice

Ci-dessous les services qui seront représentés au sein du Centre opérationnel départemental, le mercredi 25 mars 2015, à l'occasion de l'exercice. De façon générale la composition du COD varie selon la localisation, la nature et l'ampleur de la crise.

Rappel Missions	<p>Le COD est un organe non permanent de direction des opérations de secours. Il est activé sur instruction du Préfet ou de son représentant dès lors qu'un événement implique une action de coordination ou de direction renforcée des acteurs du dispositif ORSEC.</p> <p>En fonction du type d'événement, le COD a pour mission de produire une analyse de la situation.</p> <p>Les missions prioritaires à assumer dans la phase opérationnelle sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la protection des populations (alerte, information, secours) ; • la continuité de l'action gouvernementale (sécurité des bâtiments publics, points sensibles, transmissions, communications) ; • le maintien de la sécurité intérieure et la maîtrise des problèmes d'ordre public ; • la garantie et la protection des fonctions essentielles à la vie nationale (ravitaillement, transports, production d'énergie, télécommunications...); • la communication à destination du public et de la presse ; la fiabilité de l'information est un enjeu majeur de la gestion d'une crise, le préfet devant disposer d'informations sûres et vérifiées.
------------------------	---

EXERCICE « CARIBE WAVE 2015 » - Schéma de la composition du COD

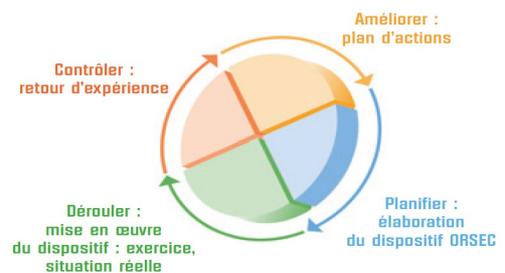


9/ RETEX

- A l'issue de l'exercice un débriefing à chaud sera organisé,
- Au cours des semaines qui suivront l'exercice, un RETEX « à froid » sera organisé en préfecture avec l'ensemble des participants.

LES EXERCICES ET LES RETOURS D'EXPERIENCE

La loi de 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la planification ORSEC en procédant à des exercices et des retours d'expérience (RETEX). Les exercices permettent aux acteurs de la gestion de crise (sapeurs-pompiers, SAMU, gendarmes, policiers, etc.) d'apprendre à mieux se connaître et d'acquérir les bons réflexes ; les retours d'expérience permettent de tirer les enseignements d'accidents réels ou simulés dans le cadre des exercices (cf. ci-contre le « cercle vertueux de la sécurité civile »).



10/ Signalisation tsunami

Cette signalisation se met en place dans notre île notamment lorsque les itinéraires d'évacuation ont été définis. Les travaux sont en cours à Sainte-Anne, à Trinité, au Robert et au François notamment.



Panneau de la zone à évacuer pour les territoires. Un plan d'évacuation accompagne le symbole de la zone de danger.



Le panneau d'itinéraire d'évacuation indique l'itinéraire optimisé pour rejoindre un site de refuge vertical.



Le panneau de site refuge tsunami indique un point de rassemblement sur les hauteurs dont l'altitude est supérieure à 15m.

